



Moulins, le 9 avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Attributions des plans de chasse pour la saison cynégétique 2019-2020

La commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) s'est réunie le 1er avril 2019 afin d'émettre un avis sur les attributions des plans de chasse grand gibier pour la saison cynégétique 2019-2020.

Conformément à l'article L120-1 du code de l'environnement relatif à la mise en œuvre du principe de participation du public, les projets d'arrêtés suivants sont soumis à consultation du public pendant une période de 21 jours :

- Arrêté fixant le plan de chasse sangliers pour la campagne 2019-2020 ;
- Arrêté fixant le plan de chasse dans les enclos et parcs pour la campagne 2019-2020 ;
- Arrêté fixant le plan de chasse chevreuils et daims pour la campagne 2019-2020 ;
- Arrêté fixant le plan de chasse grands cervidés pour la campagne 2019-2020.

Ces projets d'arrêtés sont consultables soit sur le site internet des Services de l'Etat <http://www.allier.gouv.fr> soit à la Préfecture – bureau des procédures d'intérêt public – 2, rue Michel de l'Hospital – 03000 MOULINS.

Toute personne intéressée peut faire part de ses observations directement sur la boîte fonctionnelle dédiée à cet usage ou par courrier adressé à la Direction départementale des territoires – Service environnement – Bureau Espaces Naturels, Forêt, Chasse – 51, boulevard Saint Exupéry – CS 30110 – 03400 YZEURE.

Contact presse

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle
Céline Bonnet 04 70 48 33 10 - Christine de Rodellec 04 70 48 30 36
pref-communication@allier.gouv.fr

2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex

www.allier.gouv.fr  

L'accueil général de la préfecture est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 17h00